



# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

Juin 1998

Numéro 3

### Dans ce numéro

- 1 CAP du 18 juin 1998.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec le personnel des Trésoreries (suite).
- 4 Entretien avec les contrôleurs stagiaires.

### CAP de MUTATIONS du 18 juin 1998

En préambule à la CAP du 18 juin 1998, les élus de la CGT ont lu une déclaration pour protester contre le retard avec lequel sont transmis les documents préparatoires des CAP. La réglementation impose un délai de 8 jours avant la tenue de la réunion, délai qui régulièrement n'est pas respecté par la Direction. Cette attitude est très gênante pour les élus du personnel puisqu'elle minimise le temps disponible pour préparer cette réunion. En effet, le **rôle des élus de la CGT** ne se cantonne pas à voter dans le plus grand mutisme lors d'une simple réunion. Dès que nous avons connaissance des documents préparatoires nous examinons si les droits et les souhaits des personnels sont bien respectés. Souvent, nous prenons contact directement avec les personnes concernées. Lors de la réunion, nous exigeons, lorsque cela est nécessaire, des explications de la Direction.

Ce jeudi 18 juin, la Direction a donc proposé un mouvement de mutations pour le 1<sup>er</sup> septembre 1998 qui a été accepté à l'unanimité.

### LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1998 :

- Mme FRERE à TG CEPL (ex-T. Dijon Opac-Opdhlml),
- Mme CLERE à T. Dijon Opac-Opdhlml (ex-T. Chenôve),
- Mme. MOUTRILLE à T. Chenôve (ex-T. Dijon Municipale),
- Mlle DEHAUVE à T. Dijon Municipale,
- Mme BERNARD à TG Epargne-placements (ex-TG Epargne-gestion),
- Mme CHAPPE à TG Pensions (ex-TG Dépense),
- Mme GAILLARD à TG Pensions (ex- T. Dijon-Ouest),
- Mme SCHNEIDER à T. Dijon-Ouest (ex-T. Dijon-CHU),
- M. GARNIER à T. Dijon-CHU,
- Mme CLEMENT à TG Recouvrement-gestion (ex-TG Suppléance),
- Mme BORDE à TG Recouvrement-gestion (ex-T. Beaune),
- M. REGOURD à T. Beaune,
- Mme LIOTARD à T. Dijon-CHU,
- Mme SEMPRES à T. Dijon-Banlieue-Ouest (ex-T. Mirebeau),
- Mme GUELY à T. Dijon-Opac-Opdhlml,
- Mme LASSERTEUX à T. Montigny sur Aube,
- M. LASSERTEUX à T. Recey et T. Aignay le Duc.

Le prochain mouvement aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier 1999. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

*Agents de recouvrement* : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et PY Olivier (TG Comptabilité).

*Agents de recouvrement principal* : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

*Contrôleurs* : CHARLIER Jean-François (TG D.I.) et BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

*Inspecteurs* : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

## RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES TRESORERIES

Des représentants de la CGT Côte d'Or ont rendu visite le 11 juin dernier aux personnels d'un certain nombre de Trésoreries pour discuter avec eux des problèmes auxquels ils sont confrontés tous les jours.

**SOMBERNON** : les locaux refaits il y a une dizaine d'années mériteraient une rénovation englobant un réaménagement de l'espace de travail actuellement insuffisant (hall d'accueil important pouvant être aménagé en bureau). En outre, nous avons noté un sous-équipement en informatique (2 micros pour 4 personnes). Les personnels se sont plaints de la qualité des services rendus par la société de maintenance informatique (plusieurs interventions pour la même panne). Ce problème se rencontre fréquemment depuis le changement de société de maintenance en 1997.

**VITTEAUX** : installée dans des locaux difficiles à chauffer, la Trésorerie souffre d'un manque d'entretien évident : portes endommagées, volets en mauvais état, électricité déficiente (fils au sol, éclairage et puissance de l'installation électrique insuffisants). En outre, l'archivage pose de gros problèmes puisqu'il n'existe pas de salle spécifique. Les personnels nous ont fait part de la surcharge importante de travail liée au manque de disponibilité du chef de poste pris par l'intérim de la Trésorerie de Précy sous Thil :

**PRECY SOUS THIL** : en intérim depuis 1997, la Trésorerie, avec un seul agent titulaire, est installée dans un local exiguë difficile à chauffer et dont la rénovation ne serait pas superflue. Ici aussi, la gestion en intérim se traduit par une charge supplémentaire de travail, notamment en raison du sous-effectif (-0,7 agent). On nous a signalé le mauvais fonctionnement du photocopieur qui, selon nous, devrait être changé comme tous ceux livrés dans beaucoup de Trésoreries au début des années 90.

**SAINT SEINE L'ABBAYE** : installée dans des locaux en bon état, la Trésorerie semble menacer par un projet de la Direction locale. Celle-ci a « sous le coude » un projet de gestion conjointe avec la Trésorerie de Sombernon. Il est inadmissible qu'une nouvelle fois des postes soient mis en intérim malgré les garanties fournies récemment par le nouveau TPG. **Nous exigeons l'annulation pure et simple de ce projet et demandons au TPG de tenir ses engagements.**

**IS SUR TILLE** : récemment rénovée, la Trésorerie connaît une insuffisance de crédits de fonctionnement en matière de ménage notamment (2 heures/semaine pour plus de 150 m<sup>2</sup>). Nous avons également constaté un sous-équipement informatique (4 micros en réseau pour 7 personnes !). Par ailleurs, on nous a signalé des difficultés avec la Poste pour les approvisionnements en numéraire.

**MIREBEAU** : dans des locaux mal isolés de l'extérieur (vibrations importantes lors du passage fréquent de camions sur la route) la Trésorerie dispose d'un logement de fonction en mauvais état.. Cette situation se retrouve fréquemment dans le département : il est impératif que la Direction prenne des mesures afin de loger les chefs de poste dans des conditions décentes. Par ailleurs, ici aussi apparaît un manque de moyens informatiques (4 micros pour 5 personnes).

**SEURRE** : la Trésorerie est logée dans des locaux neufs. Des problèmes d'effectifs nous ont été signalés (1/2 poste non remplacé).

**SAINT JEAN DE LOSNE** : dans des locaux en bon état, la Trésorerie va également souffrir d'un problème d'effectif puisqu'une cessation progressive d'activité ne sera pas compensée.

**BRAZEY EN PLAINE** : en intérim depuis plusieurs années, cette Trésorerie va connaître, comme la plupart des Trésoreries en gestion conjointe, des problèmes d'effectif qui risquent de se traduire à l'avenir par des fermetures provisoires. La Direction fait déjà des économies en réduisant le nombre de cadres A. Elle doit assurer dans tous les cas la continuité du service public en dotant suffisamment en effectif ces Trésoreries rurales.

**GENLIS** : avec le rattachement de la Trésorerie d'Aiserey, il semble qu'une nouvelle fois la Direction en a profité pour amputer l'effectif.. Les personnels nous ont fait part de leur souhait de réduire la pause de midi (1h30 actuellement). Le nouveau chef de poste devra donc organiser une consultation du personnel pour entériner cette volonté du personnel. Le problème de l'encaisse a été également soulevé dans cette Trésorerie où les transferts de fonds s'effectuent au moyen d'une voiture personnelle.

**PONTAILLER SUR SAONE** : mal installée dans des locaux trop petits, cette Trésorerie connaît de graves difficultés en matière d'effectif (absence de cadre B avec un déficit d'emplois) qui pèsent sur la gestion du poste, déjà marqué par un passif important (poste « enfoncé » depuis plusieurs années). Il est indispensable que la Direction donne les moyens nécessaires aux Trésoreries (suppléance suffisamment longtemps et effectif permanent en nombre suffisant) en difficultés afin qu'elles puissent amorcer leur redressement.

- ⇒ Au terme de cette journée, nous avons constaté une nouvelle fois un **manque de suivi dans l'entretien des locaux**. Pourquoi attendre aussi longtemps pour refaire quelques travaux d'entretien ?
- ⇒ Parallèlement, nous avons observé que les postes où la **gestion conjointe** a été mise en place connaissent des difficultés liées à une importante surcharge de travail en raison notamment de la présence partielle du chef de poste. De même, l'importance du nombre de communes (plus de 40 communes) **remet en cause l'efficacité du rôle de conseiller financier** du chef de poste (comment être totalement disponible avec autant de communes !).
- ⇒ Enfin, nous avons pu constater dans tous les postes que les **transferts de fonds** avec la Poste se multiplient (conséquence de la décision arbitraire de la Direction locale) et s'effectuent dans des **conditions de sécurité inexistante**. Il est impératif que la Direction prenne les **mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ces opérations**.

### **ENTRETIEN AVEC LES CONTROLEURS STAGIAIRES DU C.F.P.U.**

Le 11 juin, un représentant de la CGT s'est rendu au C.F.P.U. de Dijon pour présenter notre organisation et pour discuter avec les contrôleurs actuellement en stage de formation.

Les stagiaires ont fait part d'un certain nombre de critiques sur le contenu du stage :

- ☞ *caractère scolaire de la formation aboutissant à un bachotage stérile,*
- ☞ *manque de pratique dans l'apprentissage des disciplines.*

Selon la CGT, une réflexion serait nécessaire pour rendre plus adéquat les formations initiales des stagiaires.